

1^{re} partie

La création d'un milieu immersif

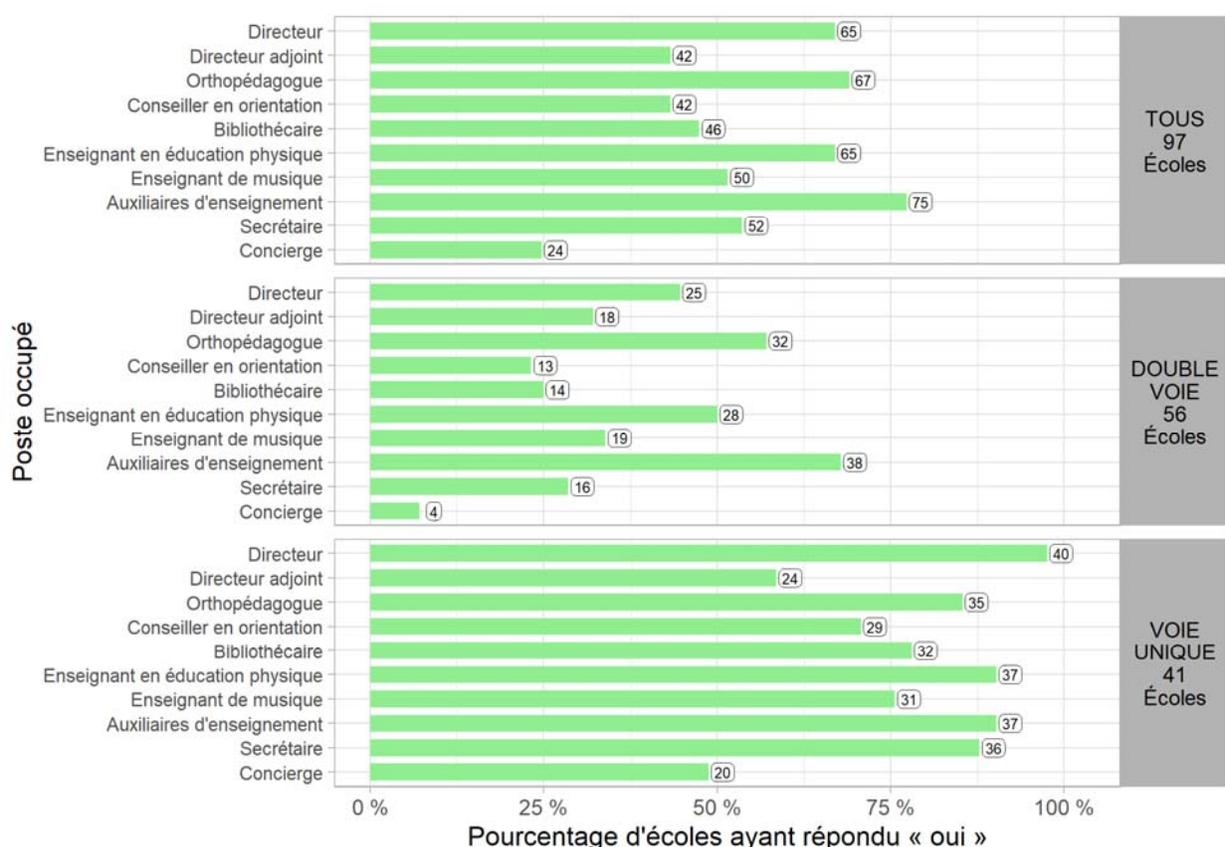
La première partie du questionnaire abrégé de 2016-2017 invitait les écoles à fournir des données sur la création d'un environnement propice à l'immersion française selon les facteurs suivants :

- la présence de personnel enseignant et administratif qualifié;
- l'exposition à la langue française;
- l'inclusion de tous les élèves et le soutien nécessaire à chacun;
- un milieu linguistique riche et inclusif.

La présence de personnel enseignant et administratif qualifié

1. Pour l'année 2016-2017, veuillez indiquer quels membres du personnel de votre école sont bilingues (anglais/français), selon le poste occupé.

Figure 1 : Nombre d'employés bilingues (anglais/français) dans les écoles, selon le poste occupé



La figure 1 montre le nombre d'écoles ayant répondu au questionnaire qui ont dénombré des employés bilingues parmi les catégories d'emploi énumérées. Parmi les écoles à voie unique, presque toutes ont déclaré compter plus d'employés parlant français dans presque toutes les catégories.

Note : La figure prend pour acquis qu'il y a un membre du personnel par poste pour tous les postes sauf celui d'auxiliaire où une école peut en avoir plus d'un. De plus, il est important de noter que ce ne sont pas toutes les écoles qui ont un directeur adjoint.

Figure 2 : Pourcentage d'employés bilingues (anglais/français) dans les écoles, selon le poste occupé pour les années 2013, 2015 et 2016



On observe peu de variations, au cours des cinq dernières années, dans la proportion d'employés bilingues qu'ont dénombrés les écoles pour chaque type de poste. Les réponses au questionnaire indiquent systématiquement que moins de la moitié des écoles comptent des enseignants en musique, des conseillers en orientation, des concierges ou des bibliothécaires parlant français. Deux tiers des écoles, environ, comptent des orthopédaogues bilingues.

En 2013, 2015 et 2016 respectivement, 81, 80 et 79 écoles ont déclaré compter au moins un directeur ou un directeur adjoint bilingue. Cela correspond à 78 %, 76 % et 77 % des écoles d'immersion française.

L'exposition à la langue française

2. Combien d'élèves de votre école ont obtenu un diplôme d'études secondaires (Programme d'immersion française) du Manitoba en juin 2017?

Figure 3 : Nombre de diplômés par cohorte selon le suivi des élèves et taux d'obtention de diplôme non ajustés

Nouvelles cohortes de 9 ^e année		Taille de la cohorte entrante de 9 ^e année en immersion française	Ayant obtenu un diplôme quelconque en quatre ans (à temps)	Ayant obtenu un crédit pour un cours de Français à chaque niveau scolaire, de la 9 ^e à la 12 ^e année	A eu la bonne distribution de 14 crédits provenant de cours enseignés en français de la 9 ^e à la 12 ^e année pour obtenir un diplôme en immersion française
Année d'entrée en 9 ^e année	Ensemble A	Ensemble B = sous-ensemble de A	Ensemble C = sous-ensemble de B	Ensemble D = sous-ensemble de C	Ensemble E = sous-ensemble de D
Septembre 2009	15 316	Septembre 2009 MB: 1177 Urbaine: 948 Rurale: 206 Nord: 23	Juin 2013 MB: 1047 (89 % de B) Urbaine: 842 (89 % de B) Rurale: 186 (90 % de B) Nord: 19 (83 % de B)	-- MB: 808 (69 % de B) Urbaine: 668 (70 % de B) Rurale: 132 (64 % de B) Nord: 8 (35 % de B)	-- MB: 687 (58 % de B) Urbaine: 587 (62 % de B) Rurale: 97 (47 % de B) Nord: 3 (13 % de B)
Septembre 2010	15 022	Septembre 2010 MB: 1127 Urbaine: 927 Rurale: 165 Nord: 35	Juin 2014 MB: 998 (89 % de B) Urbaine: 834 (90 % de B) Rurale: 138 (84 % de B) Nord: 26 (74 % de B)	-- MB: 756 (67 % de B) Urbaine: 658 (71 % de B) Rurale: 83 (50 % de B) Nord: 15 (43 % de B)	-- MB: 642 (57 % de B) Urbaine: 584 (63 % de B) Rurale: 56 (34 % de B) Nord: 2 (6 % de B)
Septembre 2011	14 449	Septembre 2011 MB: 1169 Urbaine: 962 Rurale: 178 Nord: 29	Juin 2015 MB: 1,060 (91 % de B) Urbaine: 875 (91 % de B) Rurale: 158 (89 % de B) Nord: 27 (93 % de B)	-- MB: 815 (70 % de B) Urbaine: 701 (73 % de B) Rurale: 98 (55 % de B) Nord: 16 (55 % de B)	-- MB: 689 (59 % de B) Urbaine: 626 (65 % de B) Rurale: 61 (34 % de B) Nord: 2 (7 % de B)
Septembre 2012	14 514	Septembre 2012 MB: 1169 Urbaine: 960 Rurale: 170 Nord: 39	Juin 2016 MB: 1,047 (90 % de B) Urbaine: 864 (90 % de B) Rurale: 150 (88 % de B) Nord: 33 (85 % de B)	-- MB: 754 (64 % de B) Urbaine: 650 (68 % de B) Rurale: 87 (51 % de B) Nord: 17 (44 % de B)	-- MB: 636 (54 % de B) Urbaine: 579 (60 % de B) Rurale: 57 (34 % de B) Nord: 0 (0 % de B)
Septembre 2013	14 455	Septembre 2013 MB: 1259 Urbaine: 1,007 Rurale: 206 Nord: 46	Juin 2017 MB: 1,128 (90 % de B) Urbaine: 908 (90 % de B) Rurale: 183 (89 % de B) Nord: 37 (80 % de B)	-- MB: 813 (65 % de B) Urbaine: 666 (66 % de B) Rurale: 125 (61 % de B) Nord: 22 (48 % de B)	-- MB: 665 (53 % de B) Urbaine: 596 (59 % de B) Rurale: 54 (26 % de B) Nord: 15 (33 % de B)

* Taille de la cohorte, tous programmes combinés

Pour déterminer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba selon la méthode du suivi des élèves, le ministère de l'Éducation (le « Ministère ») suit les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9^e année et calcule le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme 4 ans plus tard (obtention d'un diplôme à temps). Le Ministère a cessé de calculer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à partir d'une cohorte de substitution en 2016³. Ce rapport utilise la définition provinciale d'obtention de diplôme plutôt que les chiffres qu'ont fournis les écoles dans le cadre du sondage.

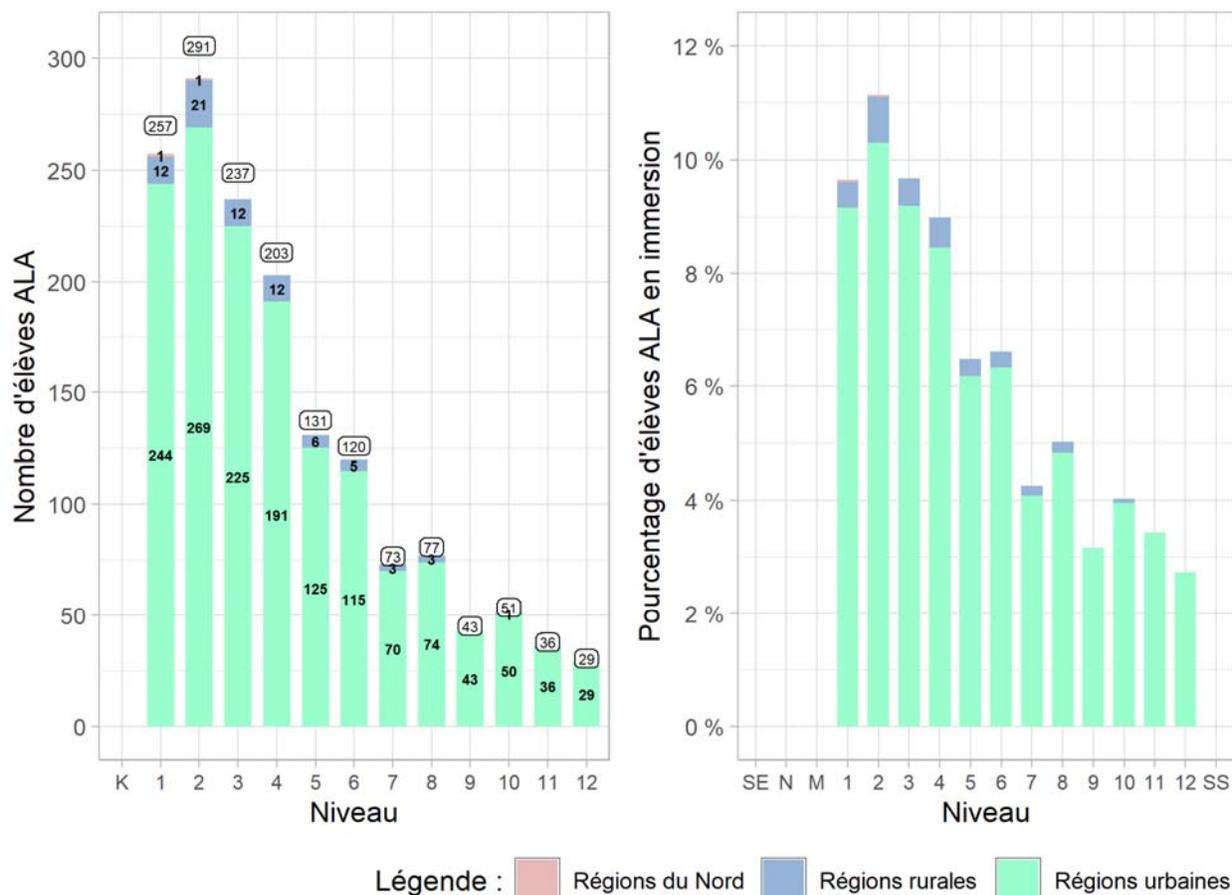
³ Les taux d'obtention de diplôme dans ce tableau ne sont pas ajustés en fonction des élèves qui déménagent hors de la province ou qui décèdent, de la proportion d'élèves d'âge scolaire non inscrits dans des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées, et ils ne tiennent pas compte des élèves qui sont passés d'une école publique ou d'une école indépendante subventionnée à une école des Premières Nations, une école indépendante non subventionnée ou un centre d'apprentissage pour adultes, ni des élèves qui ont quitté l'école.

Pour estimer le nombre d'élèves en immersion française ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires, le Ministère utilise la même méthode que pour calculer le taux provincial, en appliquant deux filtres additionnels qui tiennent compte des exigences pour obtenir un diplôme du Programme d'immersion française. Les filtres sont : recevoir un crédit en français chaque année, de la 9^e à la 12^e année, et détenir la répartition adéquate de 14 crédits en français de la 9^e à la 12^e année pour l'obtention d'un diplôme en immersion française. Pour obtenir plus d'information sur le taux selon la méthode du suivi des élèves, consultez la page « Statistiques sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et le rendement des élèves », https://www.edu.gov.mb.ca/m12/taux_diplome/index.html.

L'inclusion et le soutien adéquat pour tous les élèves

3. Pour l'année scolaire 2016-2017, comptiez-vous des élèves pour qui l'anglais est une langue additionnelle (ALA) dans le Programme d'immersion française?

Figure 4 : Nombre et pourcentage d'élèves Anglais langue additionnelle (ALA) inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région

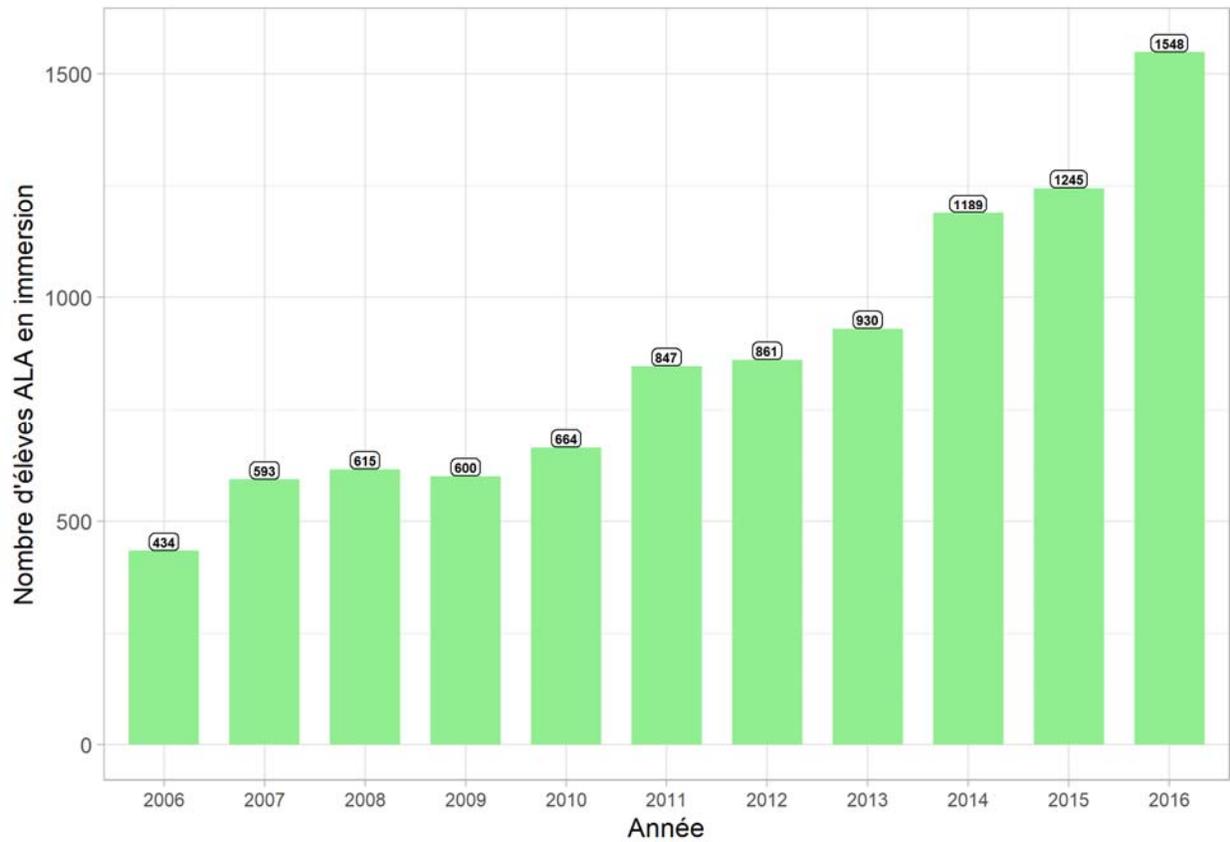


Selon les données ministérielles du Réseau informatique d'éducation (RIE), le Programme d'immersion française comptait 1 458 élèves ALA. Ce nombre représente 6 % de tous les élèves inscrits au Programme d'immersion française du Manitoba.

Comme pour l'ensemble des inscriptions, le gros des élèves ALA inscrits en immersion française se concentre au niveau primaire. Ces élèves vivent majoritairement en région urbaine, ce qui semble correspondre à l'ensemble de la répartition des élèves ALA dans la province.

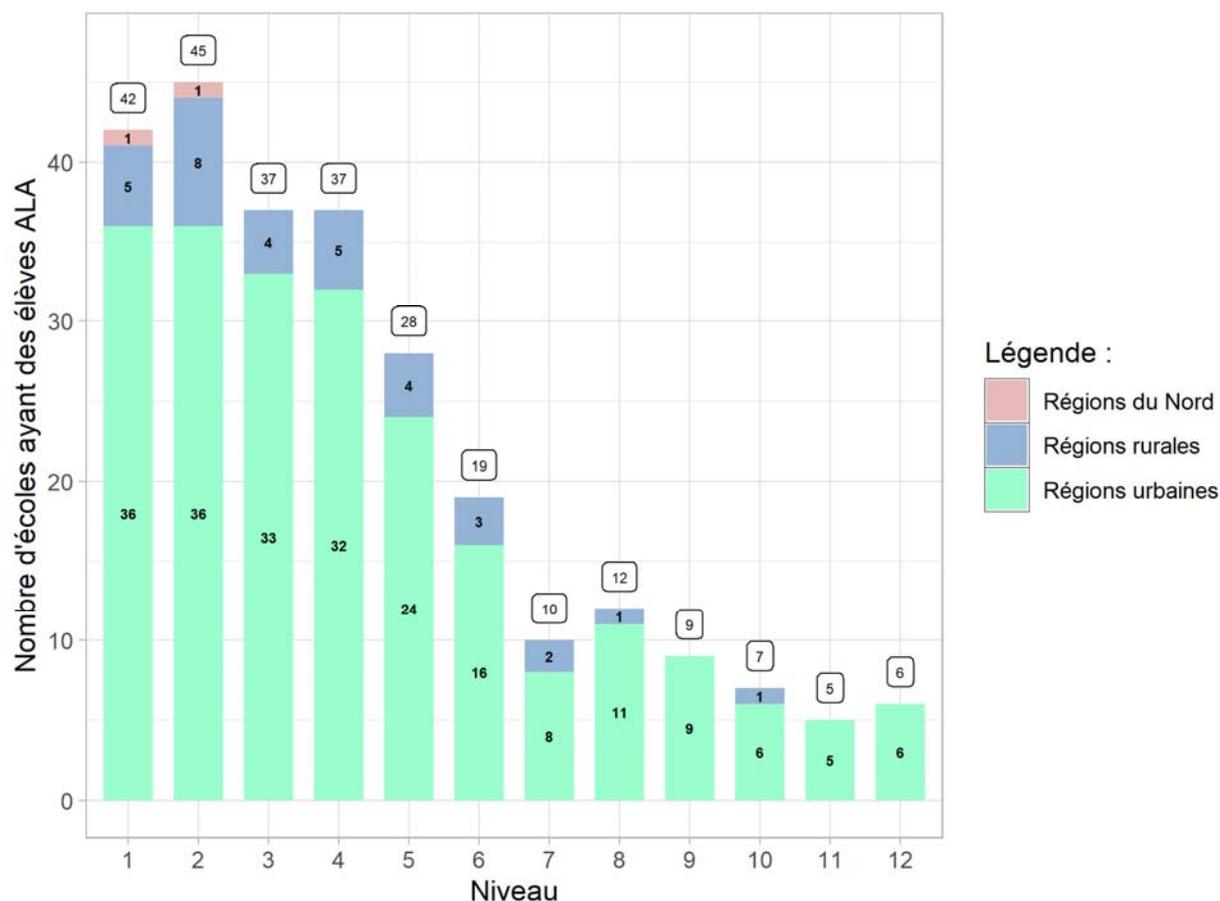
Mise en garde : Les données proviennent de la base de données ministérielle du RIE. De façon générale, il s'agit de la version la plus récente des données de 2016. De légères différences peuvent exister par rapport aux rapports antérieurs puisque des ajustements ont été faits de manière rétroactive pour corriger des erreurs.

Figure 5 : Nombre et pourcentage d'élèves Anglais langue additionnelle (ALA) inscrits au Programme d'immersion française, par année



Le nombre d'élèves inscrits à la fois au Programme d'immersion française et à celui d'Anglais langue additionnelle (durant la fenêtre de financement de quatre ans) a considérablement augmenté entre 2006 et 2016, en passant de 434 à 1 458 élèves. La très grande majorité des élèves de profil ALA inscrits en immersion française provient de la Division scolaire de Winnipeg (plus de la moitié de l'effectif total), et les divisions scolaires Pembina Trails et Louis-Riel en comptent un nombre important.

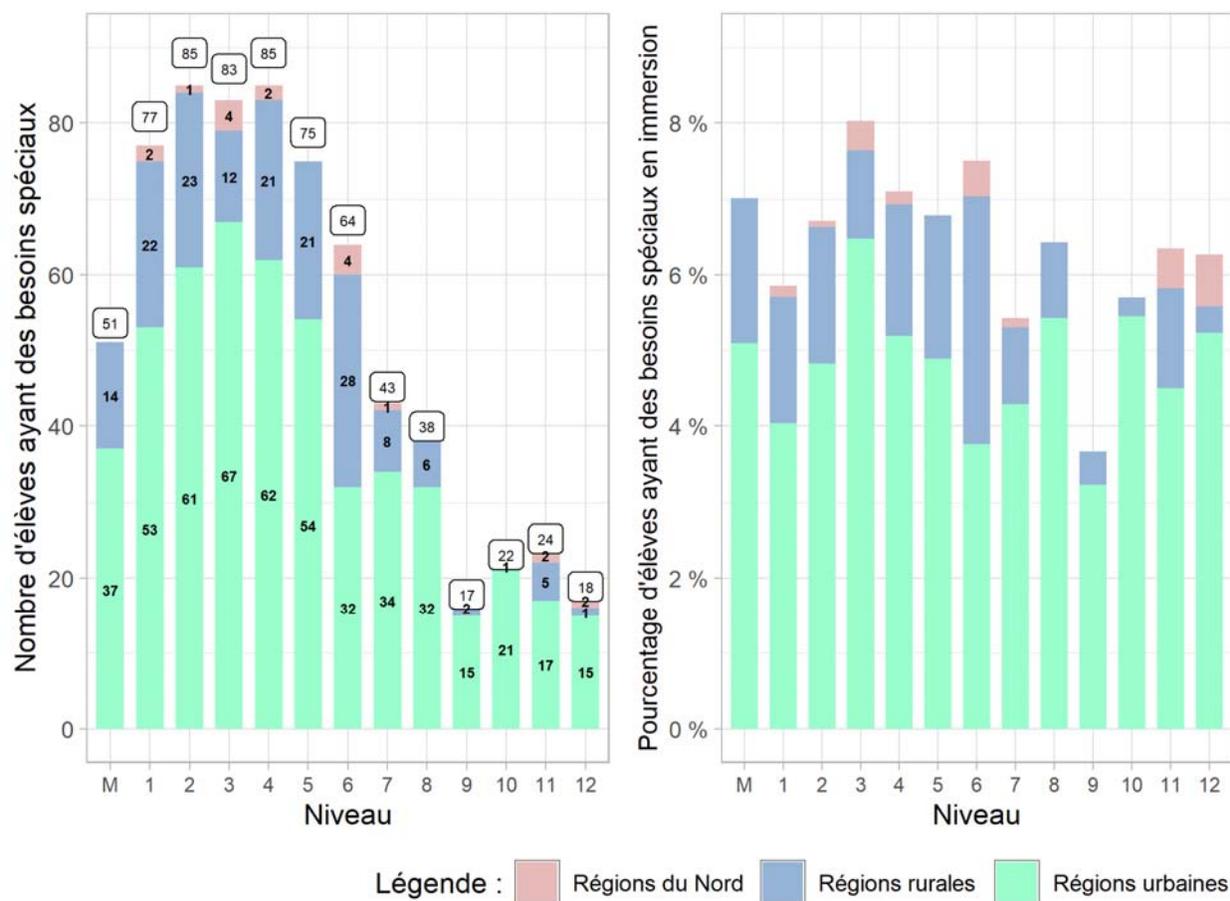
Figure 6 : Nombre d'écoles comptant des élèves Anglais langue additionnelle (ALA) inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région



La figure 6 montre le nombre d'écoles où sont répartis les élèves ALA. Au chapitre de la répartition géographique, le modèle rappelle celui de la figure 4, et la répartition par **niveau scolaire** témoigne du caractère temporaire de la désignation ALA. Les élèves des régions rurales et du Nord sont de moins en moins nombreux aux niveaux scolaires supérieurs. Le nombre limité d'élèves ALA qui entrent dans le système d'éducation du Manitoba (pour cette fenêtre de quatre ans) dans les régions rurales et du Nord y est probablement pour quelque chose. Les nouveaux arrivants admissibles au financement sont beaucoup plus susceptibles d'arriver à Winnipeg ou Brandon. Le plus faible nombre d'écoles répertoriées pour les cycles d'études supérieurs reflète aussi le plus petit nombre d'écoles secondaires. Mise en garde : Une école représentée dans le présent diagramme peut compter beaucoup ou peu d'élèves.

4. Pour l'année scolaire 2016-2017, comptiez-vous des élèves ayant des besoins spéciaux (subventionnés ou non, mais diagnostiqués) dans le Programme d'immersion française?

Figure 7 : Nombre et pourcentage d'élèves ayant des besoins spéciaux (subventionnés ou non, mais diagnostiqués) inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région



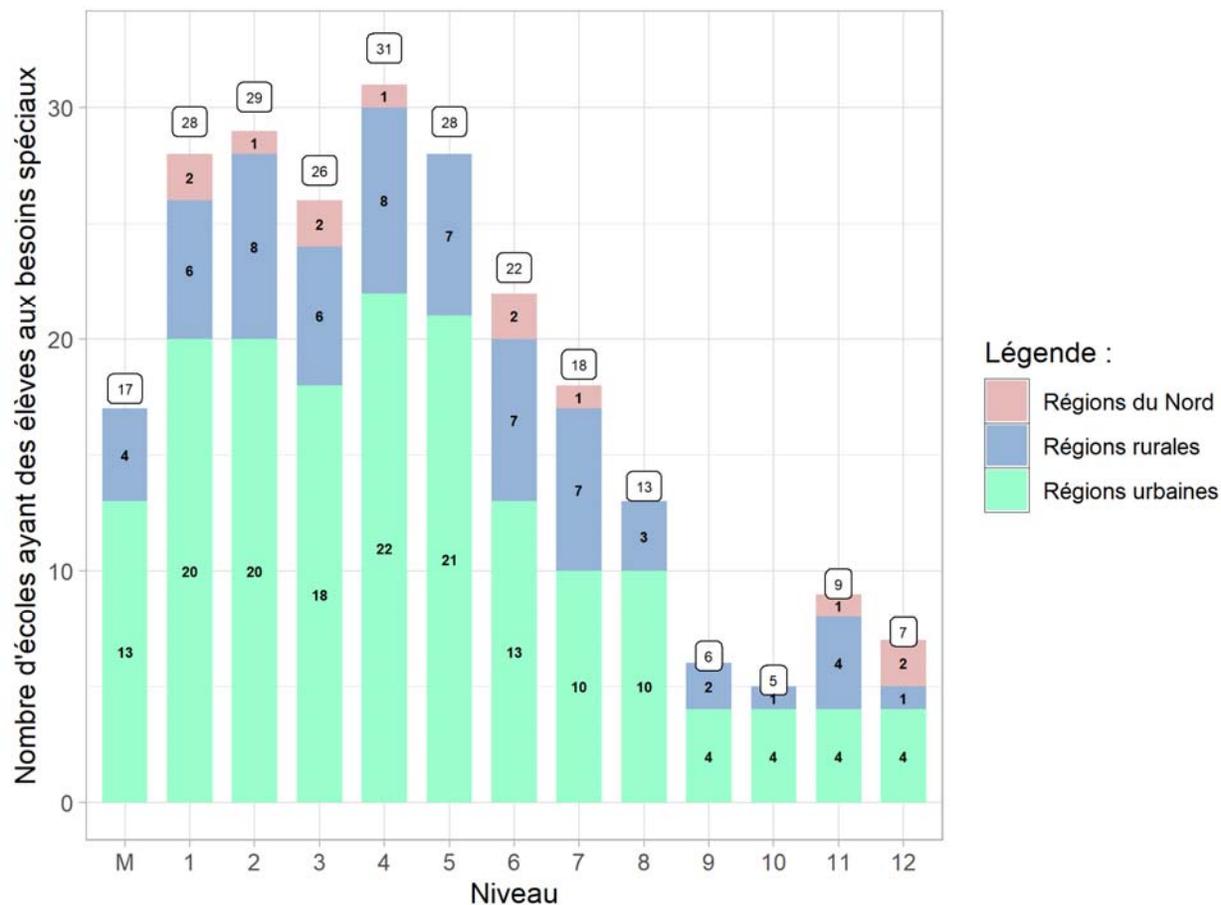
Soixante-douze répondants ont fourni des données pour cette question. Le diagramme de gauche montre le nombre d'élèves (dans ces 72 écoles) désignés comme ayant des besoins spéciaux, par niveau scolaire. Le diagramme de droite montre la proportion que représentent ces élèves parmi la clientèle du Programme d'immersion française dans ces 72 écoles. Dans la mesure où plusieurs écoles n'ont pas répondu à cette question, il serait déraisonnable de conclure que ce ratio s'applique à toute la province.

Cette proportion d'élèves ayant des besoins spéciaux demeure généralement constante d'un **niveau scolaire** à l'autre, à l'exception d'un creux en 9^e année qui se résorbe par la suite. Cette constance laisse penser que les programmes sont peu modifiés pour les élèves ayant des besoins spéciaux.

Mise en garde : La détermination de besoins spéciaux chez les élèves, lors de leur transition à l'école secondaire, pourrait expliquer l'augmentation du pourcentage d'élèves entre la 9^e et la 11^e année, d'autant plus que la question 4 fait référence aux besoins spéciaux subventionnés et non subventionnés, mais diagnostiqués. Il se peut que l'information concernant les élèves non subventionnés, mais diagnostiqués ne soit pas transmise entre les écoles, si bien qu'il faut une année ou deux pour qu'elle parvienne aux personnes de l'administration qui ont répondu au questionnaire. Certains élèves ayant des besoins spéciaux sont inscrits en classe SE ou SS (selon l'âge)⁴. Nous ignorons comment les répondants ont catégorisé ces élèves dans leur répartition « par **niveau scolaire** ».

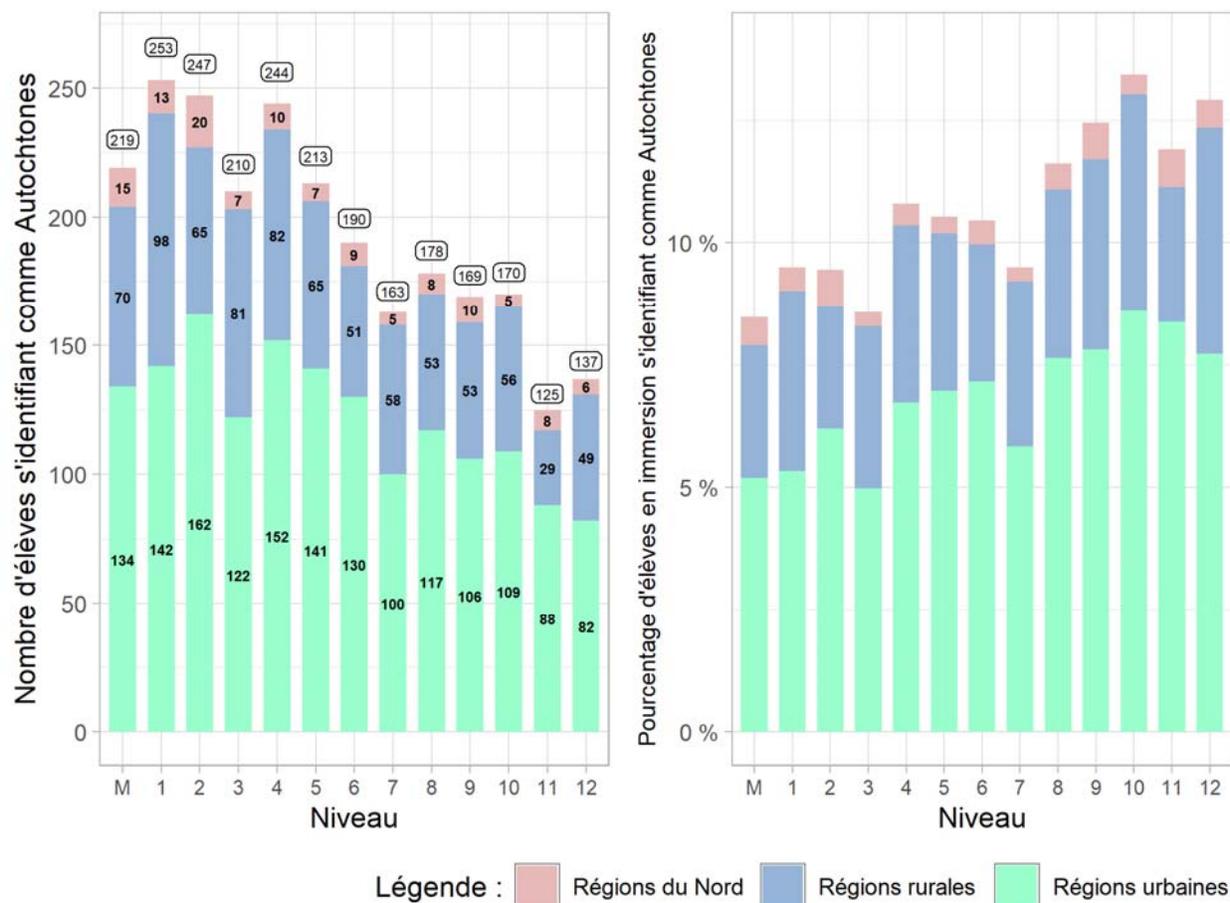
⁴ La catégorie SE vise les élèves âgés de 4 à 13 ans qui reçoivent un enseignement dans des classes décloisonnées pour enfants en difficulté, et la catégorie SS, les élèves de 14 ans ou plus qui reçoivent ce type d'enseignement.

Figure 8 : Nombre d'écoles comptant des élèves ayant des besoins spéciaux (subventionnés ou non, mais diagnostiqués) inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région



La figure 8 montre, parmi les écoles qui ont répondu, le nombre d'établissements où sont répartis les élèves ayant des besoins spéciaux, par **niveau scolaire**. Une école peut être comptée dans plus d'un **niveau scolaire**. Au chapitre de la répartition géographique, le modèle rappelle celui de la figure 7, et la répartition par **niveau scolaire** reflète probablement le regroupement d'élèves dans un nombre réduit d'écoles secondaires. Les élèves des régions rurales et du Nord sont de moins en moins nombreux aux niveaux scolaires supérieurs. Mise en garde : Une école représentée dans le présent diagramme peut compter beaucoup ou peu d'élèves.

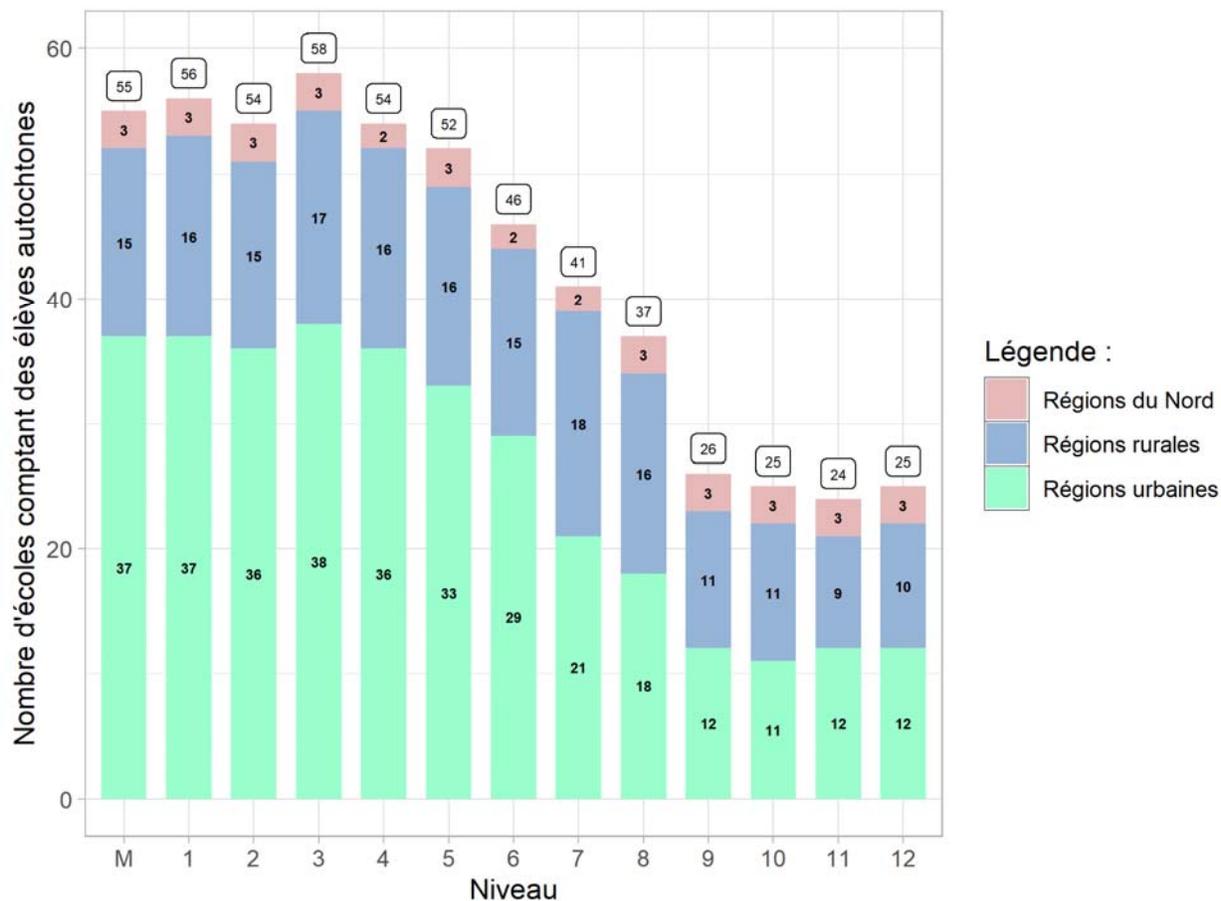
Figure 9 : Nombre et pourcentage d'élèves autochtones inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région



La déclaration d'identité autochtone est une méthode volontaire par laquelle les élèves ou leurs parents se déclarent Autochtones (les premiers peuples à avoir habité à l'intérieur des frontières actuelles du Canada, y compris les Métis)⁵. Puisque cette déclaration est volontaire, ces données sont probablement inférieures aux véritables proportions de la population. L'observation la plus intéressante que révèlent ces deux diagrammes est la proportion grandissante d'élèves autochtones aux niveaux scolaires supérieurs. Cela pourrait refléter un écart de rétention positif concernant les élèves non identifiés comme Autochtones. Mise en garde : Dans la mesure où la possibilité de produire une déclaration d'identité autochtone se présente souvent lors du passage à l'école secondaire, on peut penser que les élèves plus âgés qui n'étaient pas identifiés comme Autochtones auparavant ont choisi de faire cette déclaration au moment de changer d'établissement.

⁵ Pour en apprendre davantage sur la déclaration d'identité autochtone, consultez la rubrique « Déclaration d'identité autochtone » à l'adresse suivante : <https://www.edu.gov.mb.ca/dga/cia.html>.

Figure 10 : Nombre d'écoles comptant des élèves autochtones inscrits au Programme d'immersion française, par niveau scolaire et par région

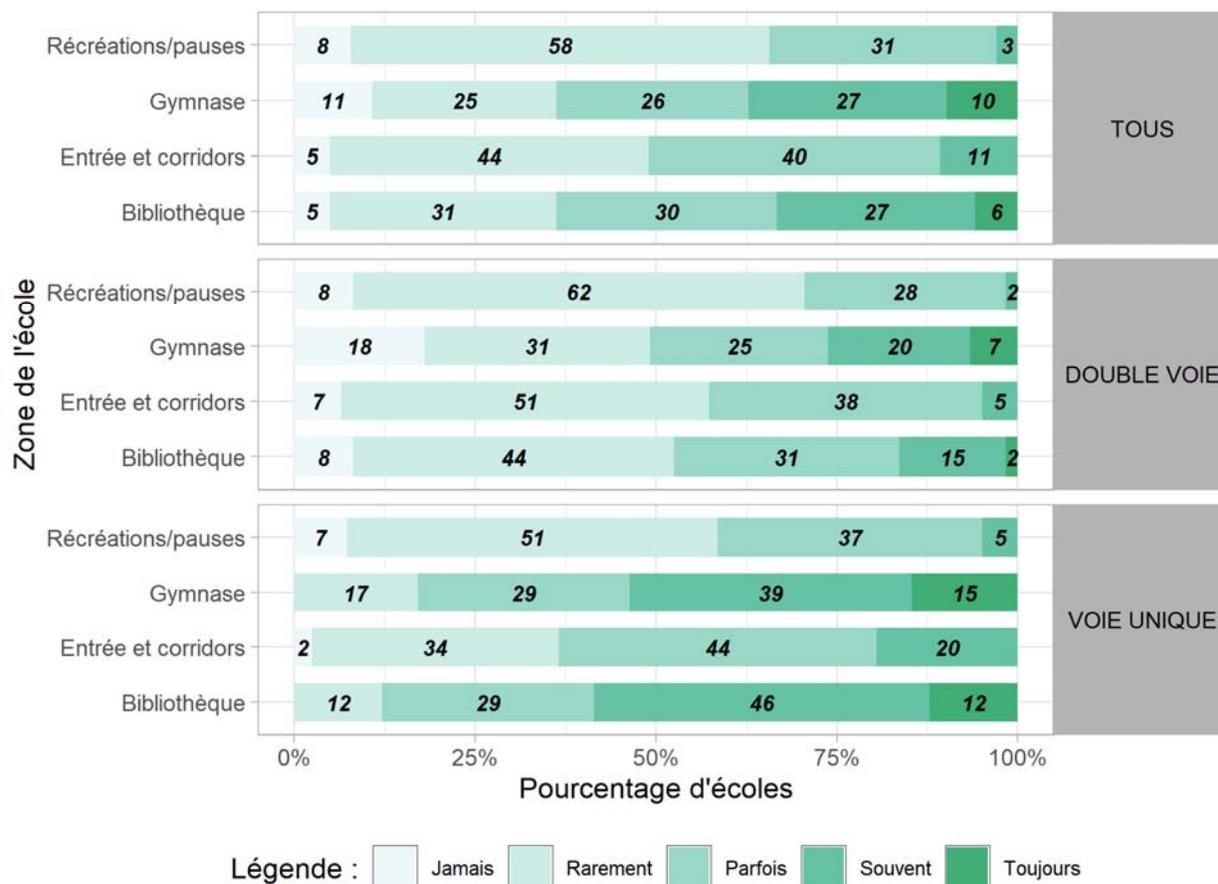


Le nombre décroissant d'écoles en régions urbaines reflète probablement la concentration d'élèves dans des écoles secondaires, alors qu'en régions rurales ou du Nord, les écoles tendent davantage à couvrir toute la scolarité, de la maternelle à la 12^e année, ou à combiner les années intermédiaires et secondaires. Presque toutes les écoles d'immersion française (108) comptent au moins une ou un élève déclaré Autochtone selon le Réseau informatique d'éducation.

Un milieu linguistique riche

5. Dans quelle mesure les élèves parlent-ils français dans les lieux suivants en marge des heures d'enseignement?

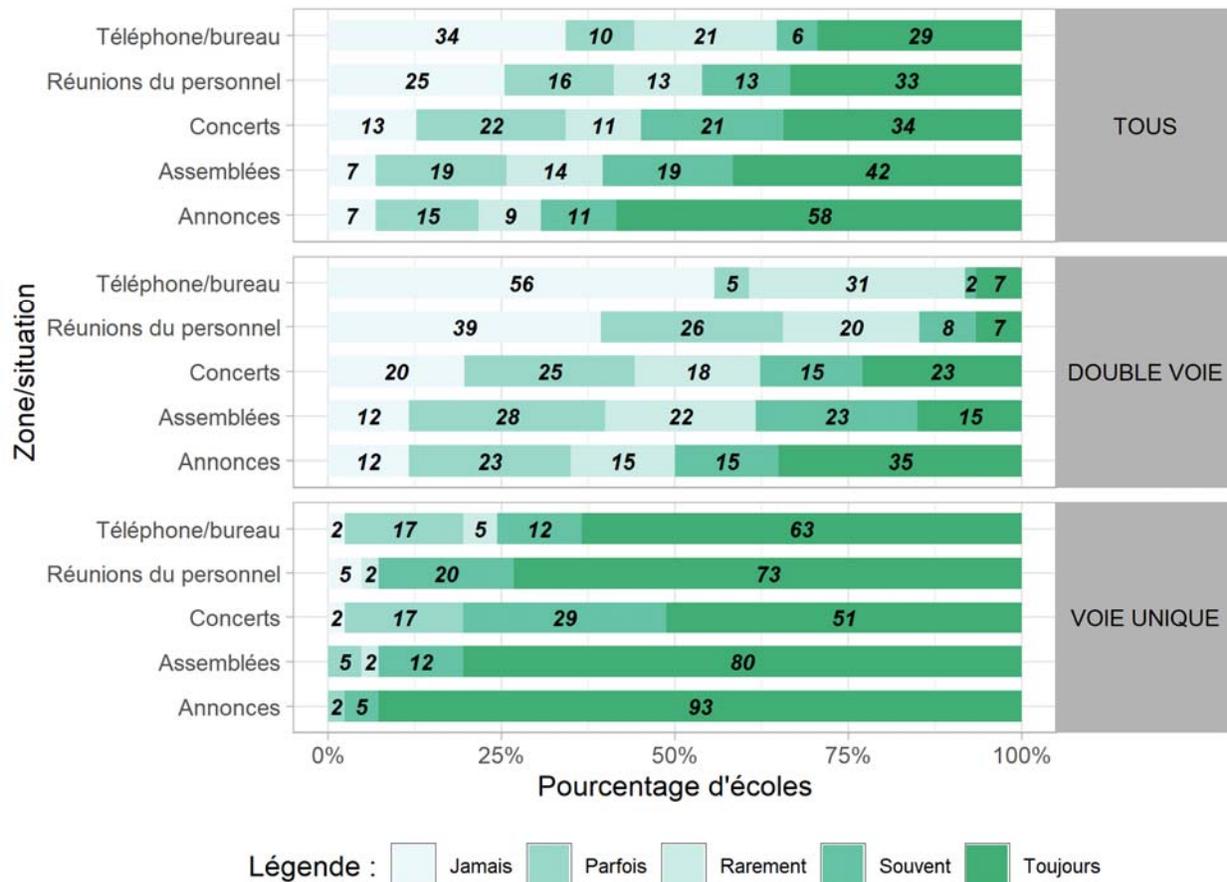
Figure 11 : Utilisation du français en marge des heures d'enseignement, par zone de l'école



Les répondants indiquent que les élèves utilisent davantage le français en marge des heures d'enseignement dans les écoles qui n'offrent que le Programme d'immersion (voie unique), particulièrement à la bibliothèque, dans le gymnase, les entrées et les corridors. Dans ces établissements, par exemple, 59 % des répondants ont répondu « souvent » ou « toujours » pour décrire la fréquence d'utilisation du français à la bibliothèque, contre 18 % dans les écoles à double voie. Aucun changement important n'a été relevé au cours des trois sondages de la période quinquennale.

6. Dans quelle mesure la langue française est-elle présente dans les activités suivantes?

Figure 12 : Présence du français dans certaines zones de l'école ou dans certaines situations



Bien que la création d'environnements francophones constitue un défi dans les écoles à double voie, il est encourageant d'apprendre que la moitié d'entre elles font « souvent » ou « toujours » les annonces en français. Dans l'ensemble, l'utilisation du français est beaucoup plus importante dans les écoles à voie unique, et ce, dans toutes les zones. Aucun changement important n'a été relevé au cours des trois sondages de la période quinquennale.